

1076


1076

277

La corvette l'Aurore

Pièces div.

1767.

Suppl.

V f° et 4:

La Corvette l'Aurore

(S 21)

Diverses pièces relatives à l'armement et à la vente de cette corvette au Roi. = Signatures autographes du Roi, du duc de Choiseul-Praslin, du marquis de Courtanvaux &c

8 paquets (18e siècle) 1767

[illegible] Corvette [illegible]

inventaire du <u>modèle</u> de
cette corvette

Nota un grand nombre d'objets
figurant dans cet inventaire
ont été dérobés ou perdus.

U. E. 13 7bre 1879.

Inventaire du Modele de la Corvette L'Aurore.

Inventaire

du Modele de la Corvette L'Aurore

Sur l'Echelle de pouce pour pied, donné par Monsieur Le Marquis de Courtanvaux à Messieurs de l'Abbaÿe Royale de S.te Genevieve de Paris, pour être gardé par eux, et placé dans leur Bibliothéque.



Le Corps du Bâtiment du port d'environ Cent Tonneaux, Soixante Six pieds de longueur; dix huit pieds de Baux, et huit pieds quatre pouces de creux Sous Barot.

Un Gouvernail avec Barre franche.

Sur le Gaillard d'Arriere.

Deux Caissons.
Trois Cages à poulles.

Sous le dit Gaillard.

Une grande chambre à deux portes fermant à deux Serrures.

Dans la d.e Chambre.

Cinq Caissons Simples sur l'arriere fermant à clef, dont quatre condamnés.
Trois Caissons Simples fermant à clef de chaque côté.

Une armoire de chaque côté fermant à clef avec quatre crochets d'armer.

Quatre glaces au chass. sur l'arrière, à coulisses.

Une id. sur chaque côte, à penture.

Deux chambres en avant de la d.e grande chambre, et joignantes à la cloison fermant à clef.

Dans Chacune des d.tes Chambres.

Une couchette foncée en toile, et un tiroir dessous fermant à clef.

Une table en secrétaire, avec deux clefs.

Une cheminée.

Une armoire fermant à clef.

Un chassis dans les côtés du Vaisseau.

Une garde robe fermant à clef.

Un chassis.

Une armoire fermant à clef.

En avant des d.tes Chambres de chaque Côté.

Une Cabane en Clavesin fermant à clef avec un Escalier, emménagée d'une couchette, foncée en toile.

Un chassis.

Une armoire à la tête du lit.

Une id. sous le lit.

En avant des d.tes Cabanes sur le Pont.

Une petite armoire fermant à clef.

Sur le Gaillard d'avant.

Une Ecoutille garnie d'un panneau.

Sous le dit Gaillard.

Une Cuisine pour l'Equipage avec une cheminée garnie de barres de fer.

Une Soute à charbon.
Une petite armoire.

En arriere dela d.te Cuisine

Une autre Cuisine avec une cheminée garnie de barres et chaines de fer et Cremailleres.
Une planche garnie en fer blanc avec deux tenons de fer.
Un four avec une cheminée de taule et deux portes de taule.
Une armoire à deux portes sous le dit four.
deux potagers à trois trous chaque.
Un parquet au charbon.
Deux armoires fermant à clef.
Une petite table soutenüe par une barre de fer.
Cinq chassis garnis de treillis de fil de fer.
une porte garnie d'une serrure et clanche.
un Escalier pour descendre dans lad.te Cuisine.
Une armoire fermant à clef dans le d. Escalier.
Une porte à deux battans fermant à clef sur led. Escalier avec un crochet.

Sous le Pont.

Un Escalier pour descendre sur le faux Pont.
Une petite armoire près dud. Escalier fermant à clef.
Une Archipompe, servant d'armoire et fermant à clef.
Une Cabanne en avant avec un cadre garni en toile.
Deux autres Cabanes id.m foncées en toile et une armoire dans chaque.
Une porte double fermant à clef pour les d.es Cabannes.
Une Canbuse pour l'Eau de chaque côté adossée aux deux Cabannes.
Une armoire adossée id.
Deux autres Cabannes foncées en toile, et deux armoires dans chaque.

Deux autres Cabanes Sonées Id. et une armoire Id.
Six panneaux dont cinq garnis de chacun deux boulons,
et Sous un d'iceux une Soute à poudre.

Sous la grande Chambre.

Une Cave avec Cinq Soutes, dont trois fermant à coulisse
Un panneau sur lad. Cave fermant à écrou.

Dans la Calle.

En avant de lad. Cave trois Soutes.

Sous les cuisines.

Une Soute pour les rechanges du Maître et pour les
Cables, avec deux armoires fermant à clef.

Sur Le Pont.

Quatre Escaliers pour monter sur les Gaillards.
Deux Ecoutilles garnies de Six panneaux.

Mâture et Garniture.

Un bâton d'enseigne avec Sa pomme.
Un Id. de Beaupré Id.
Un mât d'artimon avec ses barres, chouquet, hune et Six
Gambes de fer garnies de Cap de mouton.
Une Vergue.
Un Etay et Son Palan et Moque.
huit haubans et Caps de mouton.
deux pendeurs et deux Palans.
huit rides d'haubans.
Une drisse à Palan.
Une Ecoute Id.
Six Cargues.
Un martinet double.
Six Gambes.
Un batard de racage.
Deux gardes à palan garnies de poulies et pendeurs.

Une Vergue barrée ou à lecher.
(Deux bras doubles)
(Deux balanciner doubles).
Une civiere et poulies d'écoute).
Un perroquet de fougue.
Une Vergue.
Un Etay.
Six haubans } garnis de cap de mouton
deux Galaubans }
huit rides d'haubans et Galaubans.
Une flaque.
Une drisse à palan.
Deux écoutes.
deux bras.
deux balanciner.
deux carguepoint et poulies)
une cargue fond.
Deux Boulines.
un batard de racage.
Deux marchepieds.
Un grand mât avec ses barres, chuquet, hune et huit
Gambes de fer garnies de cap de mouton.
Une Vergue)
Un Etay.
Un Collier.
Un ride d'Etay.
(Six haubans dont deux à palan
(six rides d'haubans.
Deux pendeurs garnis de garands de Cayorne et Cayornes).
Deux balancis d'Etay et leurs pantoires.
(Deux. Guis J d.)
Une drisse à palan.
Deux écoutes.
deux bras.
deux pendeurs à pattes d'oye)

Deux Palanquins à Palans.
Deux Cargue fonds.
Deux Cargue Boulines.
Deux pattes et une poulie.
Un Eulingage.
huit Gambes.
Deux Drosses de racage à Palans.
Deux marchepieds.
Une araignée.
Deux amures.
Sa poulie de pointe.
Une Surpente.
Un palan de bout de Vergue.
Un grand hunier, avec son chouquet et ses barres.
Une Vergue.
Un Étai.
Un ride à Palan.
huit haubans garnis de Soutiers et caps de mouton.
quatre Galaubans garnis Id.
douze rides haubans et Galaubans.
Une guindresse.
Une itague double.
Une drisse.
Deux Écoutes.
Deux bras.
Deux Cendeurs.
Deux Palanquins.
Deux Cargue points.
Deux Cargue fonds.
Deux Boulines.
Deux valles.
Deux Palanquins de Ris.
Deux Itagues Id.
un Palard de racage.
deux Marchepieds.
quatre poulies de pointes.
un grand perroquet.

Une Vergue.
Un Etai.
Un ridé d'id.
quatre haubans.
quatre ridés d'haubans et galaubans.
Une Ataque.
Une Drine.
Deux bras.
Deux Balancines.
Deux Cargue points.
Deux Boulines avec leurs pattes.
Un batard de racage.
Deux marchepieds.
Un mât de misaine, avec Serbarres, Chuquet, hune, et huit gambes de fer garnies de capte de mouton.
Une vergue.
Un Etai.
Un Collier
Un ridé d'Etai.
Dix haubans dont deux à Salans.
Dix ridés id.
Deux pendeurs.
Deux garands de Cayorne et Soulier
Une Drine à Cayorne.
Deux Ecoutes
Deux bras.
Deux pendeurs
Deux balancines à Salans
Deux Cargue points.
Deux Cargue fonds.
Deux Cargue boulines.
Deux de Boulines.
Deux pattes.
Un Embingage.
huit gambes.
Deux drines de racage garnies de Salans.

(deux Marchepieds).
Une arraignée).
Six poulies de point de Misaine).
Deux amures).
Une Surpente).
Un palan de bout de Vergue).
Un petit humet avec son chuquet et ses barres).
Une Vergue).
Un Etai).
Un ride à palans id.
huit haubans).
quatre Galaubans).
douze ridés d'haubans et Galaubans).
Une Guinderesse.
Une drine à Palan et Itague).
deux Ecoutes).
deux bras .
deux pendeurs
deux Palanciner)
Deux Cargue points).
Deux Cargue fonds).
Deux Bouliner).
Deux palles).
Deux palanquins de Ris.
Deux Itagues d' id.
Un batard de racage).
Deux Marche pieds).
quatre poulies de point).
Un mât de petit perroquet).
Une Vergue).
Un Etay.
Un ridés id.
quatre haubans).
quatre rides d'haubans).
une Drine et Itague).
Deux bras).

deux Balancines.
deux Carguepoints.
deux Boulines avec leurs pattes.
un batard de racage.
deux marchepieds.
Un Beaupré garni de son chouquet et de ses Violons.
Un mât de foc ou Bout dehors.
Une Vergue de Civadiere.
Une Sousbarbe double et ses poulies.
Un palan de bout.
deux Ecoutes.
deux pendeurs d'écoutes.
deux bras.
deux pendeurs de bras.
deux balancines.
deux Carguepoints.
Un Cargue fonds.
Une moustache.
deux marchepieds.
Une Liure de Beaupré et Moque.
deux haubans et deux bouts dehors.
un Roquambaut et son hallebas.
un garde corps de beaupré et son filet.
Une drisse du grand foc et drailles.
deux Ecoutes d'id.
Un autre d'id. et un hallebas.
Une drisse de petit foc.
deux Ecoutes d'id. et un hallebas.
deux Gardecorps de poulaine.
Une drisse de grand hunier.
deux Ecoutes d'id.
Un hallebas de voile d'Etai de grand hunier.
quatre bouts dehors de bonnettes.
Une Vergue de tente.

Ustenciles et Munitions.

Art. du Maître.

Cables, Grelins et ancres.

Trois Cables dont deux de huit pouces et un de six

quatre Grelins dont un de quatre pouces, neuf; un de trois et deux de deux pouces et demi.

Trois ancres avec leurs jas, dont une de 755 livres, une de 745 livres, et une de 200 livres.

deux Bouées en barils de differentes grandeurs dont une hors de service.

deux bones de bout

Un croc à trois branches.

quatre orins de grandes ancres dont deux neufs.

Un garand de capon et deux poulies.

quatre serrebottes.

Un croc ou traversière garni de cordages ou chaté.

quatre bones à croc.

quatre bouées de bout de mâts.

futailles et ustenciles de Tonnelier.

Vingt quatre Bariques cerclées en fer.

Six demies Bariques idem.

quatre barils à eau idem.

deux charniers ou Bailles idem.

deux Bailles ovales idem.

deux Tierçons cerclés en bois.

deux demies Bariques idem.

deux barils id.

quatre baquets cerclés en fer dont deux hors de service.

trois gamelles cerclées en fer.

quatre Bidons idem.

Sept Barils à biscuit cerclés en bois dont trois en botte.

Mâts et Vergues de Rechange.

Un grand mât de hune.
Une Vergue de hune.

Cordages de Rechange.

Une pièce de Cordage de deux pouces un quart.
Une id. de 27 fils
Une id. de 24.
Une id. de 21.
Une id. de 15.
Une id. de 12.
Une demie pièce id.
Une demie pièce de 6.
Sept Lignes d'amarrage.
Deux pièces de Merlin et Lusin.
Cinq pièces de Bitord.
Deux cent livres environ de Vieux Cordages pour amarrages.
Un grelin d'environ 90 brasses et 7. pouces un quart de grosseur.

Poulies de Rechange.

Autres Munitions et Ustenciles.

Quatre barres d'écoutilles dont une à bord.
douze crocs à palans.
dix cottes.
deux Escopes de Vaisseaux dont une hors de service.
un fer à prisonniers, son abots et un Cadenat.
quatre pinces.
deux Vadrouilles de Penne ou fauber.
deux Capotins de Cheminées.
deux planches de Roulis garnies de Cuivre.
une id. en fer blanc.
une id. en bois seulement.

Article du Voilier

un Artimon.
deux Bonnettes.
une Civadière.
trois focs.
une grande Voile.
un grand hunier.
deux misaines.
deux petits huniers.
trois perroquets.
deux prelarts.
trois tentes.
une voile d'Etai.

Article du Pilote.

une Cloche de fonte et son mouton.
une cloche de fonte pour Timonier.
un Compas de Variation.
quatre id. de route.
deux Cornettes ou guidons blancs.
deux flammes blanches avec leur Etuy.

un fanal de pouppes.
un fanal de hunes.
un habitacles.
une horloge de quart.
une de deux heures.
une d'une heures.
une ligne à sonder.
quatre plombs à sonder dont un de 35 Livres, un de 25, un
de 15 et un de 8.
quatre porte voix, deux grands et deux petits.
quatre pavillons blancs de pouppe.
onze pommes de pavillons de rechange.
deux jd. de Girouettes.
un Renard pour la route.
un Loch de loch et trois petits navires garnis de lignes.
Trois Verguets de girouette garniture et rechange.

Article du Canonier.

Dix fusils garnis d'argent.
Six Canons de fonte du calibre de deux livres.
Six affuts garnis.
Cinq refouloirs de bois.
Six Ecouvillons à réparer.
Six Cuillers ou Lanternes.
deux tirrebourres.
Six boutte feux.
Six garde feux.
douze palans à canon à réparer.
Six Bragues.
Six Coussins.
Six Coins de mires.
Six platines de plomb pour lumieres.
Six Anspects.
Six pinces de fer.

Un coffre doublé en toile.
Six cornes d'amorce.
une barre d'écouillon pour la soute à poudre.
une plaque de plomb pour id. pesant 75 livres.

Art. du Charpentier.

Un Sirevaux et deux Dames de bois.
cinq chandelliers d'échelle, et liseveilles dont deux en place.
un crochet pour échelle.
trois vergues de hune garnies de filets.
une bande molle de fer.
un traillet garni de cordeau de coton.
Vingt petites chevilles pour hunes.
trois escaliers ou échelles de commandement.

Meubles mouvants. —

deux tables pour la grande chambre.
une petite table pour le maître.

Pour les Pompes.

deux Brinquebailles.
deux Crocqs.
quatre. Chopines.
quatre. Heuses.
quatre. chevilles de pompes.
deux pompes de bois.
Un Seau cerclé en fer pour pompe.

Article du Serrurier. —

dix sept verges de fer pour rideaux de lit.
quatre crochets de fer.

Article du Canot.

Six avirons.
un Bâton de pavillon et sa pomme.
un bois de Tendelet.
un cablot.
deux chandeliers de Tendeles.
deux Gaffes emmanchées.
un Grapin.
deux Escopes à main.
quatre mâts.
trois maillets de bois.
un pavillon blanc.
une planche.
un Timon de fer
un Tendelet.
neuf rideaux garnis d'anneaux, de damas vert.
Sept Toulets de fer.
deux Gorgues en Girandoles.
deux voiles.
un Gouvernail.
un Dossier
quatre Saisines garnies.
trois chantiers de Canot.
cinq Verges de fer pour rideaux de Tendelet.

Article de la Chalouppe.

Six avirons.
un bâton de pavillon et sa pomme.
un Cablot.
deux Gaffes emmanchées.
un Grapin.
deux Escopes à main.
quatre mâts.
trois maillets de bois.
un pavillon blanc.
une planche.

un timon de fer.
Sept Toulets de fer.
deux Vergues en Livardeit. —
deux Voiles.
un Gouvernail.
un Dovier.
quatre Saisines garnier.
trois Chantiers de Canot. f:

Vu et arrêté par nous Capitaine Colonel des Cent Suisses de la Garde du Roy, Président de l'Académie des Sciences, et Commandant par ordre de sa Majesté la Susd.e Corvette L'aurore; à Paris le

Courtanvaux



Proportions des Voiles du modèle de l'Aurore à pouce p.r pied.

Guindage de l'artimont du Racage au pied du Mât — — 14 pouc. 6. lign.

Appointure au bout d'en haut sur le point d'Ecoutte en bas. — 24 ..... 6.

Bordée d'artimont du Mât au point d'Ecoutte — — 14 ... »

Guindage de grande Voile portant Suola Lia, — — 24 ... 9.

Bordure de grande Voile — 28. ... 11. ½.

Guindage de Sivadiere depuis la Poulie de Carguepoint sur la Vergue Suola tête du Baunoir — 15. ... 6...

Dimentions des Tentes

La Tente de la Dunette aura 10. pouces, Cartement en long de la Vergue du Bâton de Pavillon 14 pouces, 5. pouces de pante en arrière.

Il faudra prendre garde de suivre la Tonture du Navire.

La Tente du Guillard d'arrière, Écartement en long du premier hauban d'artimon d'avant aura 16 pouces.

La Largeur du Navire d'un hauban à l'autre 10 pouces et demy.

Le Bout de l'avant de la Tente de la Dunette aura même largeur comme il sert au même hauban.

Largeur de la Tente du Guillard au 13. pouces et demy.

La grande Tente au bout de l'arrière aura la même largeur.

Écartement de la grande Tente du premier hauban de l'avant au premier hauban de l'avant de Misaine aura 29. pouces.

La largeur du bout de l'avant d'un hauban à l'autre aura 11. pouces.

Il est faut prendre garde de Laisser les Tentes sur la Tonture du Navire, en prenant mesure sur celle de la Dunette

Proportions des Voiles du modèle de l'Aurore, à pouce pour pied.

Guindage de l'artimon du Raage au pied du Mât 14 pieds 6 pouces .... 14 .... 6.

apposition ~~dite~~ bout de haut sur le point d'Ecoute en bas 24 p.s 6 p.s ...... 24..... 6.

Bordé d'artimon du Mât au point d'Ecoute 14 p. ...... 14. .. ..

Guindage de grande Voile portant sur la dite 24 p.s 9 pouces ...... 24... 9.

Bordure de grande Voile 28. 11. ½ ... 28... 11. ½.

Guindage de Misaine 19. 9. ½ .. 19..9. ½

Bordure de Misaine 35 pieds ... 35.. .. ..

Guindage de Civadière depuis la poulie de Carque point sous la Vergue sur la tête du Beaupré 15 p. 6 p. ...... 15.. 6. ..

Dimentions des Centes

La hauteur de la Dunette aura 10 pouces, ~~et l'Écartement~~ en long de la Vergue du ^(devant de) l'artimon 14 pouces, 5 pouces de pente en arrière.

Il faut prendre garde de suivre la tonture

du Navire.

La Tente du Gaillard d'arrière, Ecartement en long du premier hauban et dernier et d'avant aura 16 pouces.

La largeur du navire d'un auban à l'autre 10 pouces et demi.

Le bout de l'avant de la tente de la Dunette aura même largeur comme il reste au même hauban.

Largeur de la tente du Gaillard aura 13 pouces et demi.

La grande tente au bout de l'arrière aura la même largeur.

Ecartement de la grande tente du premier auban de l'avant au premier auban de l'avant de Misaine aura 29 pouces.

La largeur du bout de l'avant d'un hauban à l'autre aura 11. pouces.

Il faut prendre garde de suivre les pentes selon la tonture du Navire, en prenant mesure sur celle de la Dunette.



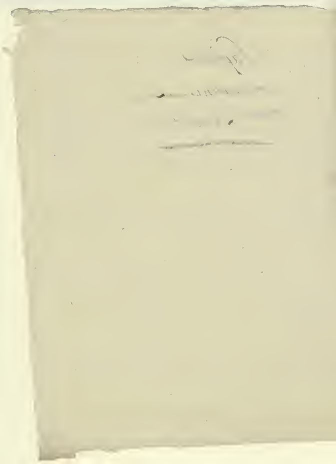


2

Papiers et renseignements
Concernant La Corvette L'aurore.

[illegible]
[illegible]

Papiers
concernant La
Corvette L'aurore.



Copie dune lettre a Mr foulon du
1 may 1769

Jay recu monsieur la lettre que vous
mavez fait lhonneur de mecrire par laquelle
vous me mandez que letat devoit etre clos et
arrete vous me pourvoiez pour la somme de 12000 ₶
sur letat du mois de may permettez moi de vous
rappeller cette parole ~~et de~~ vous faire une
disposition des choses telles quelles se sont passees
m. de Clugny a propose au ministre ~~de~~ le cometeur
dannee pour le roy le ministre ~~la~~ prouva pour la
prise quil a eu convenable et a fixé les
payements sur comptant en apportant le certificat
le 1er ~~en~~ janvier 1770 ~~et le 2e~~ et le dernier janvier 1771
le quartier... je conserve ces volontes du ministre et quoyque
les batimens ment coute une fois plus jai fait ...
quil plaisait au roy que toutes autres mesures
qui mon est ~~offert~~ post[?] ... jobserva cependant
etrangers a mr de Clugny que je ne pourrois accepter un
aussi long delay, quoique la condition de trois payes
comptant du premier terme dautant que javois
des engagemens aux quelles je ne voulois pas
manquer dans lestat de ne me point embarasser
et quen raportant mon certificat de ventes je ~~lui~~
toucherois le premier terme et que je pourois
agir en consequence, jay ~~pour de~~ donné des paroles ~~des engagemens~~
et je me vois hors detat de les ~~remplir~~ tenir si vous ne

Quoi a vicon lasons la some est de si peu
de consequence pour le roy ~~que je~~ et pour la
Republique que la vous voulier menager mon
ordonnance je touchasoi ~~tete libre~~ si vous
jai de ancienne de l'autre cote monsieur que la
ne sont ni apointemens, ni gratification, que lorsque
un ~~nouvelle~~ bien que je vend que j'ai paye lorsque
etant je retirerais a trois ans mortes de pour
de ma pre nile jusque que vous voudrez bien pele
j'autorise les considerations cetter perhandé
des sentimens avec les quels j'ai l'honneur d'etre
monsieur votre tres humble et tres obeissant
serviteur

[illegible]

M. de S.te foy   8. fevrier 1770   17

J'ai passé plusieurs fois chés vous, Monsieur, sans avoir le bonheur de vous trouver, ce qui m'a beaucoup faché. permettés moi de vous demander quand je pourrai envoyer chés vous pour recevoir le second payement de la frégatte l'aurore que j'ai vendue au Roy; vous voudrés bien me mander en même tems ~~et de~~ en quelle forme il faut que la quittance soit conçüe. je compte profiter cette année cy du plaisir de vous voir à votre Campagne si vous letrouvé bon, et réparer les torts involontaires que j'ai eu l'année passée. vous connoissés le sentiment avec lequel j'ai l'honneur d'ê[tre]

Au havre le 28. Novembre 1769.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 16. de ce mois, au Sujet des voiles pour le modelle de votre Corvette dont vous avés ordonné depuis long temps et même payé la fabriquation au nommé le Gros, Mᵉ voilier en cette ville. Il m'a fallu rien moins que la menace du Cachot que je luy ay faite, sur laquelle certainement je luy eus tenu parolle, tant j'étois indigné de son manque de respect pour vous, pour en venir about. Enfin, Monsieur, j'ay fait hier Charger au Carosse qui est parti ce matin de cette ville, une petite Caisse qui renferme les voiles dont j'ay l'honneur de vous envoyer cy jointe la notte, telle que ce Mᵉ voilier me l'a donnée, elle est a l'adresse de M. Le Cordier, Mᵉ du Pont de Neuilly, pour être remise à votre ordre à Colombe. le Gros m'a dit que c'est a cette adresse qu'il luy

M. Le Marquis de Courtenvaux.



avoit été mandée de votre part, que vous désiriés que cette Caisse vous fut envoyée.

J'ay l'honneur d'être avec un respectueux Attachement, Monsieur, Votre très humble et très Obéissant Serviteur.

Mistral

j'ai reçu Monsieur, selon la petite notte que vous
m'avés envoyé les voiles du modèle de la petite
Corvette. Il me paroît que M. Legras est un drôle,
et il s'est bien gardé de vous montrer qu'il étoit
tenu à faire les toutes du petit modèle, les voiles
de Chaloupe et Canot et les deux boulets de fume
qui nous manquent. Comme il n'y a point de
remise pour cette Mr, et que l'on pourroit
facilement Mr. Chopin de rien avoir imposé,
je joins ici la lettre que ce maître voilier lui a
écrit en datte du 6. 8bre pour dire qu'il se rend lui même
garant de cette lettre. je vous prie donc Mr. par
l'amitié que vous voulés bien avoir pour moi,
de vouloir bien le contraindre à finir incessamment
ces 9 morceaux qui me restent et qui m'empêchent de
jouir d'un modèle que j'ai commencé depuis
deux ans. J'espère de l'amitié que vous avés
pour moi que vous voudrés bien faire finir ce drôle là
le plus diligemment possible. je vous prie aussi de faire
passer à Bordeaux dans M. Giraudchat de Belem. La
demande la lettre cy incluse. Je vous envoye aussi l'état
déployé cette œuvre à faire à M. Legras pour

que vous ayés la bonté de le lui envoyer et te lui faire fu[illegible] ce qui manque. J'enverrai au Carosse de Rouen pour le frère une petite boîte à votre adresse que je vous prierai de retirer qui contiendra les tests de tortues qu'on m'a envoyé et ce qu'il faut pour les tenter. Après quoi Mr. je vous prierai de vouloir bien me marquer les Debourses que vous aurez fait pour moi. Je les ferai tenir à M. Marty pour vous les remettre.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments possibles, Monsieur, Votre [illegible]

Armement
de la Corvette
l'Aurore
En 1767.

L'Aurore
de 130. Tonneaux,
armée de 6 Canons
de 2.

Armement 1767.

Sortie du Port le 14 may 1767.
Rentrée le 16 dud.t

Sortie du Port le 20. dud.t
Rentrée le 22 dud.t

Sortie du Port le 25. dud.t
Retour au havre le 28 aoust 1767.
Et désarmée le 29 dud.t

Rôle des Noms, Surnoms et qualités des officiers Mariniers, Matelots, Pilote Costier, Cocq et Mousses qui composent l'Equipage de la Corvette L'Aurore commandée par Mathieu Chopin Maître, et des avances qui leur seront faites à compte de la Campagne qu'ils vont faire, commencée le 12 may 1767 pour la nourriture et la Solde, finie le 29 aoust suiv.t faisant 3 mois 18. jours de Campagne.

Sçavoir



Officiers Mariniers.

Mathieu Chopin de Brest Maître Command.t la d.e Corvette par ordre du Roy du 19 avril 1767.

Charles Joliot du havre 2.e Pilote a 36.tt par mois, et p.r un mois d'avances à compter du 12 may 1767 . . . . . 36.tt „ „

Matelots faisant fonction d'officiers Mariniers.

henry françois Vasseur du havre Matelot à 16.tt faisant fonction de Contre maître, pour un mois d'avances . . . . . 16.tt „ „

De l'autre Part .... 16.. ".....

Jean Baptiste Gremont d'honfleur Matelot faisant fonction de Cannonier, p. un mois d'avance .... 16.. ".....

Jean Guillaume Le Cocq du havre p. à 15.# p. faisant fonction de Chirg. pour p. .... 15.. ".....

Pierre Michel Le Noir du havre à 16.# p. faisant fonction de Calfat pour p. .... 16.. ".....

Jean François Lopez du havre à 16. par mois, faisant fonction de Voilier, pour un mois d'avance .... 16.. ".....

Autres Matelots.

à 18.#

Robert Sevestre d'honfleur pour un mois d'avance .... 18.. ".....

à 17.#

Antoine François Allegre du havre p. .... 17.. ".....

à 16.#

Jean Nicolas Grout dud. p. .... 16.. ".....

à 15.#

Robert Guillaume Crochemore, dud. p. .... 15.. ".....

Denis Louis François Michaud dud. p. .... 15.. ".....

à 14.#

Emmanuel François Cheminel dud. p. .... 14.. ".....

Jean Bap.te Laurens Satie dud. p. .... 14.. ".....

à 13.#

Claude Louis Lestourdou dud. p. .... 13.. ".....

Jean Louis Cocqueville dud. p. .... 13.. ".....

Adrien Noël Coeffier dud.t 9d. .... 13. ,, ... ,,
Jacques Orange de Cherbourg 9d. ... 13. ,, ,,

à 12.#

Jean Postel dud.t 9d. 12. ,, ,,
Louis Augustin Eudeline dud.t 9d. 12. ,, ,,

264. ,, ... ,,

Pilote Costier.

Guill.e LaMache de Barfleur 9.d
ce la hougue pratiqué des côtes de france,
d'angleterre et du Nord à 50.# par mois, pour
un mois d'avance — 50. ,, ,,

Cocq.

Roche Courtois de Elleord près Beauvais
en huardie à 18.# par mois, pour un mois
d'avance .. 18. ,, ,,

Mousses.

à 7.# 10.s

François Benony Foubert du havre
pour un mois d'avance — 7. 10. ,,
Louis Richard Maquaire dud.t 9d. 7. 10. ,,

Extrait de l'Equipage.

	2 ...	officiers mariniers ..	# 36. ,, ,,
Total de l'Equipage	18.	5. Matelots faisant fon. d'offic. m.ers / 13. matelots	264. ,, ,,
	20		
	4	1 Pilote Costier	50. ,, ,,
		1 Cocq	18. ,, ,,
		2 Mousses	15. ,, ,,
	24	Personnes. Total de la Solde...	383. ,, ,,

Fait et arrêté à la Somme de trois cens quatre[...] trois livres, au Bureau des armements du Po[rt] du havre, le 12 may 1767. Signé Dessaux. Vu par nous Commissaire de la marine ordonnateur en Normandie, Signé Ghier.

Augmentation d'Équipage.

Du 12 may.

Jean Decaux de la paroisse St Jacques d'Elainbu Boulanger à 21^tt pour un mois	21 … …

du 19 may.

Leonard Martin du havre Mousse à 7^tt 10^s pour id.	7 … 10.
Michel Benjamin Lieutegard dud.^t a id. pour id.	7 . 10. .

Au havre Le 19 may 1767 Signé Dessaux.

Commandant.

Monsieur le Marquis de Courtanvaux Capitaine Colonel des Cent-Suisses, Commandant en chef la fregate L'Aurore par ordre du Ministre.

Passagers.

Mr. Ozanne de Brest Ingénieur Géographe.

Debarqué à Boulogne le 12 aoust 1767 signé Chaulaires.

Mr. Buisault de Chartres demeurant à Paris.

Mr. L'Abbé Pingré de Paris, astronome membre de l'académie des sciences, chanoine régulier de Ste Genevieve.

Mr. L'Abbé de Beaufurné de Paris, chanoine régulier de Ne. De. de Tonnerre.

Mr. Messier de Paris astronome de la marine.

Mr. L'abbé de Morenci de Montmedy prieur de St. Aignan de Tonnerre.

Mr. Le Roy de Paris horloger et inventeur des pendules marines.

Mr. Pilot de Beau en Bearn dem.t à Paris.

Debarqué à Calais le 6. juin 1767 sig.

Mr. Dezoteux de Boulogne sur mer Chirurgien major du Regim. du Roy.

Mr. De la Chapelle de Briançon dem.t à Paris secretaire de M. le Marquis de Courtanvaux.

Jean Baptiste Fontaine de Colombe, Arquebusier.

Domestiques du Commandant.

Didier Guerin de Boudlincourt en Barrois.
Eustache Chaillou de Versailles Ste. Ne. De.
Nicolas Bourdeaux d'Aniers en Champagne Evêché de Langres.
Augustin François Gille de Montreuil près Joinville
Louis Masson de Sceaux du Maine archevêché de [illegible]
Jean François Fremond de Marly le Roy.

Domestiques des Passagers.

à Mr. Dubault.

Debarqué à Boulogne le 12 août 1767. Signé Charlaires. — Jean Bte. Michel de St. Seine en Bourgogne Evêché de [illegible]

à Mr. Dezoteux.

Claude Champion de Gray en franche Comté.

Vu les Vingt passagers cy dessus au havre le 20 may 1767 Signé Dessaux.

Augmentation.

Du 24 may 1767.

Rene Balley du havre Mousse à 7.# 10.s par mois et p.r un mois d'avance. ... 7... 10.

Au havre le 24 may 1767 Signé Dessaux.

Augmentation à Dunkerque.

Du 27 may 1767.

Jean Bte. Pierre de Dunkerque pilote pratique pour les ... de flandres et hollande et les mers du Nord à 60.# par mois ... M. Lemoine,

fait à Calais le 27 may 1767. Signé Forquet. 25

Nous Commissaire des Classes de la Marine en ce port, Certiffions le présent véritable pour Copie conforme à l'original laissé aud. port. à Dunkerque le 21 juin 1767. Signé Malo de Marcauville.
Vu par nous Commissaire des Guerres et ordonnateur de la Marine audit port, Signé Bernier.

Vu les personnes cy dessus nommées au nombre de Vingt huit, Le Capitaine y compris à Rotterdam le 21 juin 1767 Signé Vander Haeven de Chienaten.

Vû par nous Commissaire de la marine de France en hollande les personnes denommées de l'autre parte, à la réserve du S.r Bilot qui s'en retourne en France par terre. à Amsterdam, ce 21 juillet 1767 — Signé Maillet du Clairon.

Vu par nous Commissaire des Classes de la marine les personnes denommées au présent Rôle à Boulogne le 12 aoust 1767. Signé Chantaire.

Passager pour le havre.

Jean Lecandre de Monchaton départem. du havre.

Vu à Boulogne aux Classes du Roy, permis d'embarquer le passager cy dessus. Signé Chantaire.

Pour Copie conforme à l'original deposé au Bureau des armements de ce port. — au havre le 21 mars 1769. Signé Richer.

Vu par nous Commissaire général de la marine ordonnateur en Normandie. Signé Mistral.

Certifié par nous [signature]

De par le Roy

Sa Majesté ayant accordé au S. Chopin Maître d'Equipage la permission de commander la Corvette l'Aurore armée au Port du Havre et destinée à transporter le S. Mis de Courtanvaux dans les differentes mers, sur les Côtes et dans les Ports où il jugera à propos pour y faire des observations Astronomiques et Hydrographiques, Elle mande au Commissaire de la Marine au Havre de faire remettre au S. Chopin lad. Corvette pour suivre sa destination. Enjoint aud. Chopin de se conformer pour la Navigation et pour les departs, relachés et retours aux ordres dud. S. Mis de Courtanvaux. Permet Sa Majesté aud. Chopin de porter la flamme sur lad. Corvette l'Aurore pendant le tems que led. S. Mis de Courtanvaux y sera embarqué seulement et sous condition expresse de l'amener en presence de tous Batimens de Sa Majesté commandé par un de ses officiers en quelque lieu que ce puisse estre.

Fait à Versailles le 19 Avril 1767.



Louis

Choiseul duc de Praslin

Enreg. au contrôle de la marine au havre f° 167 du Reg. n° 12. [signature]

Vu à l'arrivée à Rotterdam le 25 Juin 176[illegible]

Vander Hoeven de Rheenhoven

De par le Roy.

Sa Majesté s'étant fait rendre compte de la demande du Nommé Choppin officier Marinier du Port de Brest, de pouvoir commander le Yacht La Rose appartenant au Sr Marquis De Courtanvaux qui doit s'y embarquer et sur lequel il doit faire le Cabotage de Roüen au Havre et aux Environs, quoy que ledit Choppin n'ait été reçu dans aucun Siege d'Amirauté en qualité de Capitaine Maître ou Patron et Pilote, Et Sa Majesté voulant bien avoir egard a la demande dudit Choppin, Elle veut qu'il puisse commander ledit Yacht La Rose, pour faire un Voyage de Cabotage de Roüen au Havre et aux Environs quoy qu'il n'ait été reçu dans aucun Siege d'Amirauté en qualité de Capitaine, Maître et Patron, ny de Pilote, et ce sans tirer a Consequence et pour le temps seulement que ledit Sr Marquis de Courtanvaux sera Embarqué sur ledit Batiment. Fait à Versailles le Six Juin mil Sept cent Soixante Onze.

Louis.

Bourgeois de Boynes

Le havre

4 may 1767

3

Inventaire

de La Corvette l'aurore

de M. le M.is de Courtanvaux.

le havre
L 24 Mars 1769.

Inventaire dressé et arrêté au Port du havre le 24 Mars 1769. par les Officiers du port, de la Corvette l'aurore avec son artillerie, agrez, — apparaux, voiles et ustenciles; appartenant à Monsieur Le Marquis de Courtanvaux pour être achetée et en être fait Recette pour le Service du Roy.

Le Corps du Bâtiment du Port d'environ Cent tonneaux, Soixante Six pieds de Longueur, dix huit pieds de Baux et huit pieds quatre pouces de creux sous Barot.

Un Gouvernail avec Barre

Sur le Gaillard d'arriere.

Deux Caissons
Trois Cages à Poules.



Sous led. Gaillard

Une grande Chambre à deux portes fermant à deux Serrures.

Dans lad. Chambre.

Cinq Caissons Simple sur l'arriere fermant à Clef dont quatre Condamnés.

Trois Caissons Simples fermant à clef de chaque Côté.

Une armoire de chaque Côté fermant à Clef avec quatre Crochets d'armes.

Quatre Glaces ou Chassis sur l'arriere à Coulisse.

Une id. sur chaque Côté à Senturas.

Deux chambres en avant de lad. grande Chambre, et Joignant à la Cloison fermant à Clef.

Dans chacune des d. Chambres.

Une couchette foncée en toille et un tiroir dessous fermant à Clef.

Une table en Secretaire avec deux Clefs ....

Une Cheminée

Une armoire fermant à clef.

Un chassis dans les côtes du Vaisseau.

Une Garde Robe fermant à Clef.

Un Chassis.

Une armoire fermant à clef.

En avant des d. Chambres de chaque Côté.

Une cabane en Clavessin fermant à Clef avec un Escalier

Emmenagée d'une couchette foncée en toille.

Un Chassis.

Une armoire a la tête du lit.

Une id. Sous le lit.

En avant des d. Chambres Sur le Pont.

Une petite armoire fermant à Clef.

Sur le Gaillard d'avant

Une Ecoutille Garnie d'un Panneau

Sous le d. Gaillard.

Une Cuisine pour l'Equipage avec une cheminée garnie de Barres de fer

Une Soute a charbon

Une petite Armoire.

En arriere de la d. Cuisine.

Une autre cuisine avec une Cheminée garnie de Barres et chaines de fer et Cremailleres.

Une planche garnie de fer Blanc avec deux tenons de fer.

Un four avec une Cheminée de taule.
Une armoire à deux portes sous led. four
Deux Potagers à trois trous chaque.
Un parquet au Charbon.
Deux armoires fermant à Clef.
Une petite table soutenue par une barre de fer.
Cinq Chassis garnis de treillis de fil de fer
Une porte garnie d'une Serrure de Chambre.
Un Escalier pour descendre dans lad. Cuisine.
Une armoire fermant à Clef dans led. Escalier.
Une Porte à deux Battans fermant à Clef sur led. Escalier avec un Crochet.

Sur le Pont

Un Escalier pour descendre sur le faux Pont.
Une petite armoire près dud. Escalier fermant à Clef.
Une Cabane en avant avec un Cadre garni en toile
Une archipompe servant d'armoire et fermant à clef.
Deux autres Cabannes Id. foncées en toille et une armoire dans chaque
Une porte double fermant à clef p.r les d. Cabannes.
Une Cambuse pour l'eau de chaque côté adossée aux deux Cabannes.
Une armoire adossée Id.
Deux autres cabannes foncées en toile et deux armoires dans chaque.
Deux autres Cabannes foncées idem et une armoire à six panneaux dont cinq garnies de chacun deux Boucles et sous un desquels est une Soute à poudres.

Sur la grande Chambre.

Une Cave avec cinq Soutes dont trois fermant à coulisse.
Un Panneau sur lad. Cave fermant à Cerou.

Dans la Calle.

En avant de lad. Cave trois Soutes.

Soute des Cuisines.

Une Soute pour les Rechanges du Maître et pour les cables avec deux armoires fermant à Clef

Sur le Pont

Quatre Escaliers pour monter sur les Gaillards.
Six deffenses de Bois.
Deux Ecoutilles garnies de six panneaux.

Mature et garniture.

Un Baton d'Ensegne avec sa Pomme.
Un idem de Beaupré idem
Un mât d'artimon avec ses Barres, chuquet, hunes et sa gambe de fer, garnies de cap de mouton.
Une Vergue
Un Etay et son palan et mogue.
huit haubans et caps de moutons
Deux pendeurs et deux palans.
huit Rides d'haubans.
Une drisse à Palan
Une Ecoute idem
Six Cargues
Un martinet double
Six Gambes.
Un Batard de racage
Deux Gardes à Palan garnies de Poulies et Pendeurs
Une Vergue Barrée ou Sèche.
Deux Bras doubles.
Deux Balancines doubles
Une écoute et poulie d'Ecoute
Une perroquet de fougue
Une Vergue
Un Etay
Six haubans
deux Galaubans } Garnis de Cap de moutons.

huit Rides d'haubans et Galaubans
Une Plaque
Une drisse a Palan
Deux Ecoutes
Deux Bras
Deux Balancines
Deux cargue point et Boulin
Une cargue fonds
Deux Boulines
Un Batard de racage
Deux marchepieds
Un Grand mat, avec ses Barres, chouquet, hune et huit Gambes de fer garnies de cap de mouton.
Une Vergue
Un Etay
Un Collier
Un ride d'Etai
Dix haubans dont deux a Palans
Dix rides d'aubans
Deux Pandeurs garnis de garands de caillorne et caillornes
Deux Palans d'etai et leurs pantoires.
Deux Gui Id
Une drisse à Palans
Deux Ecoutes
Deux Bras
Deux pendeurs à patte d'oye
Deux Balancines á Palans
Deux Cargue fonds.
Deux Cargue boulines
Deux pattes et une Bouline.
Un trelingage.
huit Gambes
Deux Drosses de Racage à Palans
Deux marchepieds.

Une arraignée.
Deux amures.
Six Poulies de pointe.
Une Surpente
Un palan de bout de Vergue
Un grand hunier avec son chuquet et ses barres
Une Vergue.
Un Etay
Un ride a palan
huit haubans garnis de poulies et caps de mouton
Quatre Galaubans garnis idem
Douze Rides d'haubans et Galaubans
Une Guindresse
Une Itaque double
Une Drisse
Deux Ecoutes.
Deux bras
Deux pandeurs
Deux Balancines
Deux Carque-pointe
Deux Carque fonds
Deux Boulines
Deux dalles
Deux Palanquins de Ris.
Deux Itaques idem
Un batard de racage
Deux marchepieds
Quatre poulies de Pointe
Un grand Perroquet
Une Vergue
Un Etai.
Un ride d'idem
Quatre haubans
quatre Rides d'haubans et galaubans.

Vne Itague
Vne Drisse
Deux Bras
Deux Balancines
Deux Cargue points
Deux Boulines avec leurs pattes
Un Batard de racage
Deux marchepieds
Un mat de misaine avec ses barres, chouquet, hune et huit gambes de feu garnies de cap de mouton.
Vne Vergue
Un Etai
Un Collier
Un Ride d'Etai
Dix haubans dont deux à palans
Dix Rides d'idem.
deux pendeurs
Deux Garands de caliorne et poulie
Vne Drisse a caliorne
deux Ecoutes
Deux Bras
Deux Pandeurs
Deux Balancines a palans
Deux Carguepoints
Deux cargue fonds
Deux cargues boulines
Deux Boulines
Deux pattes
Un relingage.
huit Gambes
Deux Drisses de racage garnies de palans
Deux marchepieds
Vne arraignée :

Six poulies de point de misaine
Deux amures
Une Surpente
Un palan de bout de Vergue
Un petit humeur avec son chuquet et ses barres
Une Vergue
Un Etay
Un Ride a palan d'idem
huit haubans
quatre Galaubans
Douze Rides d'hauban et Galaubans
Une Guindresse
Une Drisse a palan et Itague
deux Ecoutes
Deux Bras
Deux Sandeurs
Deux Balancines
Deux Cargue points
Deux Cargue fonds
Deux Boulines
Deux palles
Deux palanquins de Ris
Deux Itagues d'Id.
Un batard de racage
Deux marchepieds
Quatre poulies de point
Un mat de petit perroquet
Une Vergue
Un Etay
Un Ride d'Id.
Quatre haubans
Quatre ride d'haubans
Une Drisse et Itague
Deux Bras

Deux Balancinés
Deux Carguepoints
Deux Boulines avec leurs pattes
Un Batard deblacage
Deux marche pieds
Un Beaupré garni de son chuquet et de ses Violons.
Un mat de foc ou bout de hore
Une Vergue de civadiere.
Une Sourbarbe double et ses Poulies
Un Palan d'etSoue.
Deux Ecoutes
Deux Pandeurs d'Ecoutes
Deux Bras
Deux Pandeurs de Bras
Deux Balancines
Deux carguepoints
Un Cargue fonds
Une moustache
Deux marchepieds
Une liure de beaupré et suquet
Deux haubans de bout de hore
Un Roquambaut et son halbas
Un garde corps de Beaupré et son filet
Une Drisse du grand foc et Draille
Deux Ecoutes d'Jd
Une amure d'Jd et vn halbas
Une Drisse de petit foc
Deux Ecoutes d'Jd et vn halbas
deux gardecorps de Soulane.
Une Drisse de Grand hunier
Deux Ecoutes Jdem
Un halbas de voile d'étai de grand hunier
quatre bout de hore de bonnettes
Une vergue de tinte.

Ustenciles et Munitions

Art.e du Maître.

Cables, Greslins et Ancres.

Trois Cables dont Deux de huit pouces et un de Six.
quatre greslins dont un de quatre pouces, neuf un de trois, et deux de deux pouces et Demi.
Trois ancres avec leurs Jas, dont une de Sept cens cinquante cinq livres, une de Sept cent quarante trois et une de deux cent livres.
Deux bouées en barils de differentes grandeurs, une hors de Service.
Deux bosses de bout
Un croq à trois branches.
Quatre orins de grandes ancres dont deux neufs
Un garand de capon et deux poulies.
Quatre Serres bosses
Un croc ou traversiere garnie de Cordages ou chaîte
quatre bosses à croc.
Quatre bouées de bout de mats

futailles et Ustensilles de Tonnelier.

Vingt quatre barriques cerclées en fer
Six demibarriques de
Quatre barils à Eau id.
Un Entonnoir avec sa Douille id.
Deux charniers ou bailles idem
Deux bailles ovalles id.
Deux tierçons cerclés en bois
deux demi barriques id.
Deux barils id.
Quatre baquets cerclés en fer dont deux hors de Service,
Trois Gamelles Cerclées en fer

Quatre d° idem
Sept barils a biscuit, cerclés en bois dont trois en botte.
Six mesures d'étain a liqueure
Cinq idem de fer blanc
Une balance de cuivre a fleau de fer.
Quatre poids de fer dont un de quatre livres, un de deux livres, un d'une livre et un d'une demi livre.
Un entonnoir de fer blanc.
Une sonde de fer blanc a tonnelier
Un tire fond.
Une tille
Un couteau
Un haussard } a tonnelier
Une pompe de bois a boisson
Quatre idem de fer blanc hors de service.

Mats et Vergues de rechange.

Un grand mat de hune
Une vergue de hune.

Cordages de rechange.

Une piece de cordage de deux pouces un quart
Une idem de vingt sept fils
Une idem de vingt quatre
Une idem de vingt un
Une idem de quinze
Une idem de douze
Une demie piece
Une demie de sise
Sept lignes d'amarage
Deux pièces de merlin et lusin
Cinq pièces de bitord
Deux cent livres environ de vieux cordages pour amarage.

Un surin d'Environ quatrevingt dix brasses et trois
pouces un quart de grosseur neuf
Un Paquet de Rabans de ferluge
Six Etinques dont quatre neuves
Six payets
Deux herses neuves.

Poulies de Rechange.

Poulie surin

Une caliorne à trois rouets
Une idem a deux idem
Une poulie simple
deux burins de Bois
treize poulies de calionnes a deux rouets dont
cinq ferrés
trente neuf poulies simples, assorties
Quatre caps de mouton de differentes proportions.
Dix neuf pommes de racages gougées.
Quatorze chevillots
Deux maillets a fourrer
Quatre moques
deux poulies coupées, ferrées
Six idem non ferrées.
Deux poulies ou galoches pour tête de mat
Quatre arraignées
Onze herseaux de bois

Autres Munitions et Ustensiles

Un arpon à marsouin et un manche
Quatre barres d'Escoutilles dont une a bord.
Douze crocs a palans
Dix Cosses
Quatre Cadenats a Bord
Deux Escops de Vaisseaux dont un hors de service
deux Epissoirs

Un Emerillon.
Un fer a prisonnier, six abots et un cadenat
quatre fanaux Claire
Une foene et son manche
Un demi Baril de Goudron
Six haches communes
Quatre huilliers.
Quatre masses pour les huners, dont deux a manche de fer
Sept pelles ferrées dont une hors de service.
Quatre pinces dont une cassée.
Douze Arcolar.
Vingt Livres et demie de Resine
Deux grandes gaffes Emmanchées
Une Sonde de Bois pour la riviere
Un Ligouse
Trois Brosses a frotter.
deux Brosses de crin a main.
Deux Vadrouilles de Plume ou fauber
Deux coupelles de fer blanc Batailleres.

Ustencilles de Cuisine

Une chaudiere d'équipage avec son couvercle
Une Cuillere pot
Un croc de chaudiere
Une chaine d'[illegible]
Un Ecumoir
Un Grille de potager
Deux capotines de Cheminée
Deux planches de Bouline garnies de cuivre
Une idem en fer blanc
Une idem en bois seulement

Art. du Voilier.

Un artimon.

Deux Bonnettes
Vne Civadiere
deux Etuites de voiles
trois focs
Vne grande voile
Vn Grand hunier
Deux misaines
Deux petits huniers
trois perroquets
Deux (?)
trois tentes
Vne Voile d'Etai.

Art. du Pilote

Vne boëte de plomb, un pied de bois
Deux chassis de verre
· vne cloche de fonte et son mouton
Vne cloche de fonte pour timonier
Vn compas de variation
quatre id de route
Deux id pour chaloupe
Deux cornettes ou Guidons blancs
Deux flammes blanches avec leurs Etuits
Vne id mipartie blanche et bleue, id
Vne flamme bleue avec son Etui
Vne idem mi partie rouge et blanche id
Vne idem rouge id
Vne id angloise id
Vne id hollandoise id
Vn fanal de pouppe de fer blanc avec douilles
Quatre fanaux de signaux
Vn fanal de hune
deux fanaux sourds
Vne habitacle.

Vne horloge de quart
Vne idem de deux heures
Vne id d'une heure
Trois id de demie heure
Deux id de demie minutte
Vne ligne a sonder neuve
Quatre Plombs a sonder dont vn de quarante
et vne Livres, vn de vingt cinq, vn de quinze et vn de
huit Livres.
Quatre porte voix dont deux grands et deux petits.
Quatre Pavillons blancs de poupe
Deux Idem de beaupré.
Vn Idem hollandois.
Trois idem anglois, dont vn a queue Rouge, un a
queue bleue, et vn de St. George.
Vn Pavillon Espagnol
Vn idem suedois
Vn id Rouge
Vn id bleu
Vn id mi partie blanc et Rouge
Vn id mi partie blanche et bleue
Vn id Rayé blanc et Rouge
Vn id Rayé blanc et bleu
Vn id Rayé bleu et Jaune
Vn id Rouge croix blanche
Vn id bleu croix blanche
Vn id blanc croix bleue
Vn id blanc croix rouge
Six Sacs a Pavillons
Vinze pommes de pavillons de Rechange.
Deux id de Girouettes
Vn bleuard pour la Boulle
Vn tour de loeq et trois petites navires garnis de leurs
trois Vergues de girouettes, garniture et rechange.

Art. du Canonnier.

Dix fusils Garnis d'argent
Six Canons de fonte du calibre de deux livres
Six affuts garnis
Cinq Refouloirs de Bois
Six Ecouvillons à reparer
Six Cuillers ou Lanternes
Deux tire bourres
Six boute feux
Six Garde feux
Douze palans à Canons à Réparer
Six Bragues
Six Coussins
Six coins de mire
Six platines de Plomb pour la lumiere
Six aurpects
Six pinces de fer
Un coffre doublé en toille
Six Cornes d'amorces
deux fanaux de fer blanc à trois faces
Une barre d'Ecoutilles pour la Soute a poudre
Une plaque de Plomb pour id pesant Soixante quinze livres.

Art. du Charpentier

Cinq anneaux a fiches
Dix aurpects ou barres de virevaux dont deux hors de Service.
deux barres de Gouvernail en bois garniture et rechange
Un virevaux et deux Ramas de Bois
Un couteau a deux manches.
Deux Ciseaux plats
deux ciseaux a froid
Un cap de mouton a Croc.
deux chaines d'haubans dont 1. a cap de mouton et un a Cuillome.

Vne Cheville d'haubans
Cinq chandeliers d'echelle, et Terreville dont deux en place.
Vn Crochet pour Echelle
Vn Goujon
Neuf chevilles à oeil dont quatre Caniolées
Dix Crampes de differentes grandeurs
Quatre cornes de feu
Cinq cadres a pieds garnis de toille
huit chandeliers de hune
Trois verges de hunes garnies de filets
Vne bande molle de feu
Vn bailles garni de Cordeaux de coton
Vingt petites Chevilles pour hunes
Vn petit Coffre
Deux Gambes de hunes de rechange
Vne Gouge
Vingt trois Goupilles
Vn marteau a pointe
Vne masse
Trois marteaux a dents
Vn idem a river
Vne meule a éguiser garnie
Vn maillet a main
deux repoussoirs
Vingt sept Rouelles
Vne Scie a pointe ou feuille
Trois idem a main de menuiserie
Trois Tarrieres
Quatre baquets de feu ou pots et bondolles
Cinq Vrilles dont quatre hors de service.
Trois Escaliers ou Echelles de Commandement.
Deux Vidouciers
Deux Varlopes garnies
Deux fers de rechange

Six Ciseaux } a Menuisier
Deux Gouges }
Une Equerre de bois
Deux Compas de fer
Une pierre a morfiler

Meubles Mouvans

Une table pour la Mestre et Souper
Deux tables pour la Grande Chambre et 2 pieds p. chacq
Une petite table pour le maître.

Art. du Calfat.

Un demi Baril de brai Gras
Une Cuillere à brai.
Six fers a Calfater dont un fer hors de service
Un maillet
Vingt livres de plomb en table
Un bec de Corbin
Deux bouletes Emmanchée
Une chaudiere de Cuivre a brai
Deux livres de penne à quipome
Deux Clous a Vadrouille
Une livre quatorze onces de clous de cuivre

Pour les Pompes.

Deux bringuebales
Deux croc
Quatre chopines
Quatre heuses
Deux marteaux dont un a manche de fer
quatre chevilles de Pompes
Deux Pompes de bois
Un Seau Cerclé en fer p. pompe
deux Sondes de pompes.

Art. du Serrurier

dix sept verges de fer pour rideaux de lit

quatre Crochets de fer	

Art.e du Boulanger

Un Coquemart de cuivre
Un met a petrir, avec sa table
Une pelle de fer
Une Rouable ou fourgon de fer
Une pelle de bois
Un Ratissoir de fer
Une table a Pâte

Art.e du Grand Canot.

Six avirons
Un Baton de pavillon et sa pomme
Un Bois de tendelet
Un cablot.
Deux chandeliers de tendelet
Deux Gaffes Emmanchées
Un Grapin
deux Crocs a main
quatre mats
trois maillets de bois
Un pavillon blanc
Une planche
Quatre fermures plattes
Un timon de fer
Un tendelet
neuf rideaux garnis d'anneaux, de Damas Vert
sept Toulets de fer.
Deux Vergues en livardes.
Deux voiles
Un Gouvernail
Un Dossier
Quatre Saisines garnies
trois chantiers de Canot
Cinq Verges de fer pour Rideaux de tendelet.

Art.^e du Petit Canot.

Quatre avirons,
Un baton de Pavillon et sa Pomme
Une Gaffe Emmanchée
Deux Escops a main
Un mât
Un pavillon blanc
Un timon de fer
Une vergue en livarde
Deux voiles
Un gouvernail.



Fait et arrêté au havre le vingt quatre mars mil sept cent soixante neuf, signé Conquedo, Garde magazin de la marine Couradin Lieutenant de Port, L. C. LeCorney fils Maître mennuisier, Isaac Lammand M.^e vitrier Jean b.^te Leloup Me Poulieur, J. L. Lenoir Me Charpentier, Claude Picard M.^e forgeron, Dupont M.^e tonnelier, André Henein Me Mateur, André Aubin M.^e d'Equipage, Marcadé Me Cordier, François Aubrée Me Serrurier, Lassy Me Calfat, J. J. Fabien M.^e charpentier, Gardanne Me Canonnier du Port, Pierre LeQuesne fondé de procuration de M. le Mis de Courtanvaux.

Vû par nous Commissaire de la Marine signé Clouet.

Vû par nous Commissaire Controleur de la Marine signé Glier

Vû par nous Commiss.^re Gal de la Marine ordonnateur en Normandie signé Mistral.

Collationné sur l'original deposé au Controlle de la Marine au havre par nous Commissaire Controleur de la Marine en ce Port, signé Glier.

L'Aurore

130, Tonneaux
armée de 6. Canons
2.

Armement 1767.

Rôle des noms, Surnoms

[illegible] 11 May [illegible]
[illegible] le 11 dud.
[illegible] du [illegible] le 20 dud.
[illegible] le 22 dud.
[illegible] du [illegible] le 25 dud.
[illegible] au barre le 28 aoust [illegible]
[illegible] le 29 dud.

4

Et Qualités des Officiers mariniers, matelots, Pilote costier, [illegible] et Mousses qui composent l'Equipage de la Corvette l'Aurore commandée par Mathieu Chopin, Maître, et des avances qui leur seront faites à compte de la Campagne qu'ils vont faire commencée le Douze Mai 1767 pour la nourriture et la solde, finie le 29. aoust suivt, faisant 3 mois 18. Jours de Campagne.

Savoir

Officiers Mariniers.

Mathieu Chopin de Brest Maître commandant la Corvette par ordre du Roi du 19 Avril 1767

[illegible] Pilot du barre 2e Pilote à 36" par mois et un mois d'avance à compter du 12 Mai 1767 — 36"

Matelots faisant fonction d'officiers Mariniers

[illegible] François Vasseur du barre maît à 16." faisant fonction de [illegible] pr un mois d'avance — 16"

Jean Bapte Gremont d'honfleur [illegible] fais fonction de Canonnier pr [illegible] — 16

Jean Guille Le Corq du barre [illegible] à 15" [illegible] fais fonction de Charpentier pr [illegible] — 15

Pierre [illegible] Michel Le Noir du barre à 16. [illegible] fais fonction de Calfat pr [illegible] — 16

63"

De l'autre Part	63# "
Jean François Lopez du havre à 16# par mois faisant au Voilier pr un mois d'avances	16 "

Novices Matelots

à 18#

Robert Levestre d'honfleur 1 un mois d'avances	18. "

à 17#

Antoine Jean Fr. Allegre du havre Ide	17 "

à 16#

Jean Nicolas Airault dud. Ide	16.

à 15#

Robert Guill. Crochemore dud. Ide	15
Denis Louis François Michaud dud. Ide	15.

à 14#

Emmanuel Jean Bemenel dud. Ide	14
Jean Bapte Lurent Valie dud. Ide	14

à 13#

Claude Louis Lisleroudres dud. Ide	13 "
Jean Louis Tocqueville dud. Ide	13
Pierre Noel Pelltier dud. Ide	13. "
Fran. Rozeray de cherbourg Ide	13

à 12#

Ron Postel dud. Ide	12
Louis Augustin Pinchon dud. Ide	12 "
	264# "

Pilote Costier.

Jullien à Nache de Barfleur, Q[ua]r[tie]r de la Hougue, pratique des Côtes de France, d'Angleterre et du Nord à 50# par mois et pour un mois d'avance . . . . . 50# " "

Cocq

Roche Surlois de Tillard près Beauvais en Picardie à 18# par mois pour un mois d'avance . . . . . 18# " "

Mousses.

à 7# 10s

François, Benony Foubert, idem pour un mois d'avance . . . . . 7# 10s

Louis, Richard, Vaquaire idem . . . . . 7# 10s

15# " "

Extrait de l'Equipage.

		#	s	d
2	Officiers Mariniers	36	"	"
18	5 Matelots faisant fonction d'off[icie]rs m[ari]n[ier]s / 13 Matelots	264	"	"
Total de l'Equipage 20				
4	1 Pilote Costier	50	"	"
	1 Cocq	18	"	"
	2 Mousses	15	"	"
24 Personnes	Total de la solde	383	"	"

Fait & Arrêté à la somme de trois cents quatre vingt trois livres. Au bureau des Armements du Port en Havre le 12 [illegible] 17[illegible] Signé Dessaux. Vu par Nous Commissaire de la Marine Ordonnateur en Normandie Signé [illegible]lier.

Augmentation d'Equipage.

Du 12. Mai.

Jean Bocaux de la Paroisse. S.t Jacq.s d'Hambu Boulanger. à 21.ᵗ pour 1. mois — 21 „

Du 19. Mai.

N'embarq. pas. a rendu les avances — Leonard, Martin du havre Mousse à 7.ᵗᵗ 10.ˢ p.r m.s ..... — 10..

Michel Benjamin Lieutegard dud.t à 10 p.r m.s ... 7.. 10

Au havre le 19. Mai 1767. signé Dessau.

Passagers

Monsieur le Marq.s De Courtanvaux Cap.ne Colonel des Cent-Suisses

M.r Ozanne de Brest Ingenieur Geograp.e

Debarq.é a Boulogne le 12 Juin 1767 signé chaudoire — M. Dumaule de Chartres dem.t a Paris

M.r l'abbé Pingré de Paris, astronome membre de l'accademie des Sciences, chanoine regulier de S.te Genevieve

M.r L'abbé De Beaulume de Paris, chanoine regulier de N.e D.e de Tonnerre

M.r Messier de Paris Astronome de la marine

M.r L'abbé De Morenci de Montmedy prieur de S.t Agnan de Tonnerre

M. Le Roi de Paris horloger et Inventeur des pendules marines

M.r Pillot de Pau en Bearn Demeurant a Paris

Debarq.é a Calais le 6 Juin 1767 signé Pocquet — M. Dezoteux de Boulogne sur mer chirurgien Major du Regiment du Roi

M.r De la Chapelle de Briancon dem.t a Paris Secretaire de M.r le Marq.s de Courtanvaux

Jean Bap.te Fontaine de Colombe, arquebusier

Domestiques des Passagers.

à Mr. de Courtanvaux.

Didier Guerin de Houdlincourt en Barrois

Eustache Chaillou de Versailles Paroisse de Notre Dame

Nicolas Bourdiaux d'Anniere en Champagne Evêché de Langres

Toussaint François Gille de Montreuil près Versailles

Louis Masson de Sceaux du Maine archevêché de Paris

Jean François Fresmond de Marly le Roi

à Mr. Dussault.

Débarq. à Boulogne le 12 ... 1767 Chantaire) Jean Bapte. Michel de St. ... en Bourgogne Evêché de Dijon

à Mr. Dezolaux.

Claude Champion de Gray en Franche Comté

Vu les Susdits passagers ci dessus au havre le 20 Mai 1767. signé Dessaux.

Augmentation.

du 24. May. 1767.

Pierre Hallet du havre Mousse à 7" 10. par mois le pour un mois d'avance	7" 10

Au havre le 24 Mai 1767. signé Dessaux

Augmentation à Dunkerque.

Du 27. Mai 1767.

Jn. Bapte. Perre de Dunkerque Pilote pratique pour les Bancs de Flandre et hollande ... mers du Nord à 60" par mois.

Fait à Calais le 27 Mai 1767. signé Prevost. Mémoire

Nous Commissaire des Classes de la Marine au Port certifions le present Veritable pour être conforme à ... laissé au d. port de Dunkerque le 21 Juin 1767.

…ione … ale de Marcauville. Vu par Nous Commissaire des Guerres et Ordonnateur de la Marine au d. Port, signé Bernier.

Vu les Personnes ci dessus nommées au nombre de Vingt et huit, ci dev.^t demeurant à Rotterdam le 11 Juin 1767 … van er Boevende Ebenhazen.

Vu par Nous Commissaire de la Marine de France en Hollande les personnes denommées des autres Parts à la Reserve du Sr Pillot qui s'en retourne en France par terre à Amsterdam le 21 Juillet … Mullet du Liron.

Vu par Nous Commissaire des classes de la Marine les personnes denommées au present Rôle à Boulogne le … Aout 1767 signé Santaire

Passages pour le Havre

Jean Lescandre de Montbalon departement du Havre

Vu à Boulogne au Bureau des Classes permis d'embarquer le Passager ci dessus signé Santaire

Pour Copie Conforme à l'Original déposé au Bureau des armements et … au Havre le 31 mars 1769. [illegible]

Vu par Nous Commissaire Général de la Marine Ordonnateur en Normandie.

Mistral

Veue
D. la fregate Laurore
au Roy

Aubanele 12. Avril 1769.

J'ay l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que M. le Duc de Praslin m'ayant renvoyé approuvé le marché que j'ay passé pour l'achat que le Roy a fait de votre Frégatte l'aurore, je viens selon vos desirs de remettre a M. Gourdin, le Certifficat en forme, de reception de cette frégatte, que sans doute il aura l'honneur de vous adresser incessamment, et avec lequel par les ordres de M. le Duc de Praslin, Mr. Foullon, Intendant de la Guerre et de la marine vous fera payer les 12 mil. que vous devés recevoir, et successivement en Janvier 1770. les 9. mil. et en Janvier 1771. les autres 9. mil. restants.

Vos ordres, Monsieur, pour mon remboursement des 108.# que pour le premier quartier de cette année j'ay payé à votre Gardien sur cette Corvette, m'ont paru exécutés. M. De Marty vient de me mander qu'il ne les

M. le M.is de Courtanvaux / C.e 4.

a pas receu. Je vous prie de voulois bien me faire Scavoir si vous ne desaprouvés pas que jetire sur vous une lettre de change de cette somme.

Je m'estimeray toujours tres heureux, toutes les fois que vous me mettrés a même de vous donner des preuves du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'etre

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

[illegible]

J'ay l'honneur de vous remettre cy joints Monsieur toutte les pieces necessaire pour la vente au roy de votre fregatte L'aurore, consistant en l'inventaire, le Certificat du garde Magazin et des officiers du port et maistre d'ouvrage, du marché, et de copie de votre procuration, toutte les quelles pieces en regle et munie de tout ce que leur faut, j'aimerois Monsieur ye compte avoir remplie vos vües, et tres charmé d'avoir qu' trouvé l'occasion de vous estre bon a quelque chose souvenez vous de moy je vous prie auprés du Ministre s'y cela peut se rencontrer, je vous aurai aussy bien de l'obligation s'y vous voulies engager M. le marechal destrées a renouveller ses demandes, tant au Ministre

que M. Rodier, cela depend en grande partie de la dern charge de la feuille des officiers et c. Sur le compte quil en rend plus ou moins avantageux quon obtien des graces

J'ay l'honneur d'estre avec beaucoup de respect

Monsieur



Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Touradier

au havre le 12 avril 1769

x Bayer a Barin

Le havre 1769

49

6

Je Soussigné garde des magazins du Roy pour la marine au port du havre certifie qu'il ya été fait recette ce jourdhuy de la Corvette l'aurore de 66 pieds de longueur 18 pieds de Baux 8 pieds 4 pouces de Creux sous barots et du port Environ de 100 Tonneaux avec son grand et son petit Canot Mâture garniture Cordage et poulies, ancres, Canons de fonte, Voiles, munitions Et Ustanciles de la fourniture du Sr Pierre Le Quesne fondé de procuration de M. le Marquis de Courtanvaux Laquelle Corvette a été Visitée Et Examinée par les officiers du port qui ont Trouvé bien et deument faits les ouvrages de charpente calfatage, Sculpture Peinture menuiserie forges serrurie, Plombiers et generalemt. Tout ce qui depend de la d Corvette qui a été recue pour le Service de Sa Majesté Conformemt. aux Inventaire Et marché En datte du vingt quatre mars dernier En foy de quoy J'ay Expedié le present au havre le huit avril 1769 signé Longuedo



Et plus Bas en Ecrit Vu par nous comm.re de la marine signé Ckner et ensuitte en signé Conradin Lieutenant de Port Savanne Me Voilier Fabian Me charpentier Lenouz Me charpentier andré aubin Me D'Equipage André anein Me Mateur Marcadé Me Cordier —

françois aubrée Me Serrurier Duputel Me Tonnelier Gardonne Me Canonnier Sicard Me Forgeron Jean Bapte Leloup Me Poulieur Et f T Lecornez menuisier

Ensuitte En lieu Sous le prix de la Corvette Laurore avec touttes ses Dependces ainsi quy est Enoncé au present Certificat La Sd. attentenit livres 30000

Et audessous Vu par nous Commre controleur dela Marine au havre Le Certificat cydessus Et certifié Le prix de la Corvette L'aurore avec toutes ses dependces ymentionnées conformes au marché passé Le 24 mars 1769 avec le Sr. Pierre Le Quesne fondé deprocuration de Mr Le Marquis de Courtanvaux Signé Glie

Et plus bas Vu par nous Commre gnal dela Marine ordonnateur en Normandie signé Mistral

Collationné la presente Coppie que Je Certifie conforme à l'original qui est resté entre mes mains ./.

Extrait du registré des marchés tenu au Controlle de la marine au havre.

Nous Jean Louis Roch Mistral Conseiller du Roy en ses Conseils Commissaire général de la marine Ordonnateur en Normandie stipulant pour sa Majesté d'une part, et le S. Pierre Le Quesne demeurant au havre fondé de procuration de Monsieur Le Marquis de Courtanvaux et de Villequier, Comte de Tonnerre, Capitaine Colonel des Cent Suisses de la garde ordinaire du Roy demeurant à Paris, passée audit lieu le 23. mars 1769. laquelle a été déposée au Controlle de la marine, d'autre part, Sommes convenus en presence de M. Flier Commissaire et Controlleur de la marine en ce port et Sous Le bon plaisir de Monseigneur Le Duc de Praslin Chef du Conseil Royal des finances Ministre et Secretaire d'Etat de la marine.

Savoir

Que Moid. Le Quesne audit nom promets vendre et livrer au Roy dans le bassin de cet arcenal la Corvette l'aurore à trois mats de soixante six pieds de Longueur dix huit pieds de large et du Port environ de Cent tonneaux construite en ce port par les ordres de Mondit Sieur le Marquis de Courtanvaux avec ses six Canons de fonte, ses agrés, apparaux et ustensiles et ces conformement à l'etat ou se trouve actuellement la dite Corvette.

Qu'il sera delivré audit Le Quesne un certificat des officiers du port de la livraison qu'il leur aura faite de la dite Corvette l'aurore suivant l'inventaire qui en a été dressé ce jour et déposé au Controlle de la marine dont est ci-joint une expédition pour servir à Mondit Sieur de Courtanvaux

à être payé à Paris par M. le Tresorier général de la marine en exercice, à raison de trente mille livres payable en trois termes dont douze mille livres à present, Neuf mille livres au premier Janvier 1770. et pareille somme de Neuf mille livres faisant le parfait payement au premier Janvier 1771.

Sur lesquels payements me sera fait la retenue des quatre deniers pour livre attribués aux Invalides de la marine et serai en outre assujetti aux frais de quittance et droits de Controlle.

fait au havre le 24. Mars 1769. Signé Pierre le Quesne Mistral et Glier à côté est écrit Vû et aprouvé signé le Duc de Praslin.

Collationné par Nous Commissaire Controlleur de la marine au havre

Glier

114 (Pour Copie) 8

Pardevant les Conseillers du Roy Notaires au chatelet de Paris soussignés a été present

Très haut et très puissant Seigneur, Monseigneur françois Cezar Le Tellier, Marquis de Courtanvaux, et de Villequier, Comte de Tonnerre, Capitaine Colonel des Cent Suisses de la Garde ordinaire du Roy, demeurant à Paris en son hôtel rue de Richelieu paroisse St Roch.

Lequel a par ces presentes fait et Constitué pour son Procureur général et Spécial le S. Pierre Le Sueur demeurant au havre Paroisse Notre Dame, rue de la vieille prison

Lui donnant pouvoir de pour lui et en son nom vendre au Roy la Corvette l'Aurore que le dit Seigneur Comparant a fait construire au havre avec ses six canons de fonte, ses agrès, apparaux et ustensiles et dans l'état où se trouve actuellement cette fregatte moyennant la somme de trente mille livres payables savoir (Douze mille livres en une ordonnance de comptant sur le tresorier de la marine maintenant en exercice; Neuf mille livres le premier Janvier prochain et les Neuf mille livres de surplus à pareille époque de l'année suivante Mil sept Cent soixante-onze, en pareilles ordonnances aussi payables comptant auxdits Jours premiers Janvier Mil sept cent soixante dix et Mil sept Cent Soixante-onze; passer et signer le Contract de la dite vente et généralement faire à ce sujet tout ce qui sera nécessaire et que le S.r Procureur Constitué avisera bon être. obliger le Seigneur Constituant à la garantie de la dite vente.

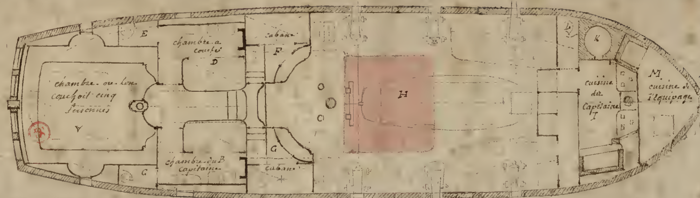
Promettant obligeant

Fait et passé à Paris en l'hôtel du S. Seigneur Constituant le vingt mars. Mil sept cent soixante neuf; Et a le S.

seigneur comparant signé ces presentes signé
Courlanvaux, Naiguet et Simond avec paraphe et en
marge est écrit scellé le d. jour et au R. 27. avec paraphe

Collationné sur l'original déposé au
Controlle de la marine en france par nous
Commissaire Controlleur de la marine au de
d. Port - J. Ellie





Plan des amenagements de la corvette l'aurore.

L'espace marqué H Lavé de Rouge est une Ste Barbe ou il y à huit Lits pratiqués Sous le pont du Batiment. Sur le meme planchet il y a 4 cabannes pour des pilotes et valets de chambre.



